

¡Descubra el Boletín de información del programa Lascaux!

Septiembre de 2013 (n° 40)

**Encuentros internacionales del Programa Lascaux,
25-27 de noviembre de 2013, en Nantes:**

Pensar una democracia alimentaria



Después de cuatro años de investigación en conjunto con su red de investigadores de todos los continentes, el Programa Lascaux organizará en noviembre de 2013 **Encuentros internacionales sobre la seguridad alimentaria y la gestión de los recursos naturales**.

Con motivo de este evento, el Programa Lascaux presentará pistas de solución para lograr poner el Derecho al servicio de la seguridad alimentaria del mundo. Además, el evento permitirá abrir nuevas perspectivas de investigación sobre la gestión de los recursos naturales en función de las necesidades fundamentales de las poblaciones.

Los **Encuentros Lascaux tendrán lugar el lunes 25, el martes 26 y el miércoles 27 de noviembre de 2013, en el campus de la Universidad de Nantes** (Facultad de Derecho y Ciencias Políticas y Pôle Etudiant).

Se realizarán actividades científicas y de participación ciudadana bajo las modalidades de mesas redondas, exposición de fotografías, mini conferencias y presentación de posters.

El 26 de noviembre, en la sala Stereolux (Nantes), se realizará **una mesa redonda que reunirá grandes testigos** (Michel SERRES, Olivier DE SCHUTTER y representantes de organizaciones internacionales) con el objetivo de proponer medios jurídicos para que los Estados puedan administrar sus recursos en respuesta a las necesidades alimentarias de sus poblaciones.

Todas las informaciones sobre el programa y las modalidades de participación a los encuentros están disponibles en [el Sitio Web del Programa Lascaux](http://www.droit-aliments-terre.eu).

Actualidades Lascaux

Encuentro con Katia MERTEN-LENZ el 17 de octubre de 2013:



Este encuentro fue la ocasión de intercambiar sobre problemáticas relativas a la evolución del derecho alimentario europeo, tratada en el libro « **Sécurité alimentaire: Nouveaux enjeux et perspectives** » (S. MAHIEU y K. MERTEN-LENZ, Dir), publicado con Bruylant / LGDJ en abril de 2013. En presencia de Marine FRIANT-PERROT, Valérie PIRONON y de los estudiantes del Master 2 « **Derecho del Mercado** », este encuentro ha permitido a los estudiantes intercambiar sobre la trayectoria profesional de Señora MERTEN-LENZ, abogada asociada al bufete Field Fisher Waterhouse LLP (Bruxelles).

« Teoría y practicas del ajuste de los recursos naturales y de las necesidades fundamentales », el 4 de octubre de 2013, MSH Ange-Guépin en Nantes:

En la ocasión de los **20 años de la MSH Ange-Guépin**, el programa Lascaux ha organizado una mesa redonda para acabar el ciclo de seminarios « **Dominio de los recursos naturales y necesidades fundamentales** ».



El blog Lascaux

Señalamos la publicación de varios artículos en el [blog del programa Lascaux](http://www.droit-aliments-terre.eu):

- P.– E. BOUILLOT, « Boulangerie et pains: ce que dit le droit », 12 de septiembre 2013.
- Brice HUGOU, « Les problèmes de sécurité alimentaire ne touchent pas que les plus pauvres », 2 de septiembre 2013.

Seguidores de Lascaux

Les recordamos que tienen la posibilidad de enviar sus contribuciones, las que serán seleccionadas y publicadas en el [blog \(lascaux.recherche@univ-nantes.fr\)](mailto:lascaux.recherche@univ-nantes.fr).

¡Descubra el Boletín de información del programa Lascaux!

Septiembre de 2013 (n° 40)

Lascaux visto por...



Céline Fercot, Profesora a la Universidad de Paris Ouest Nanterre-La défense. Antigua investigadora postdoctoral del Programa Lascaux.

Fragmentos seleccionados....

Votre thèse porte sur les droits fondamentaux notamment, comment définiriez-vous les droits fondamentaux ?

Ma thèse porte sur les droits fondamentaux dans l'État fédéral, en droit allemand, américain et suisse. La question des droits fondamentaux est assez complexe, notamment lorsqu'elle est abordée sous un angle comparatiste puisqu'il est difficile de donner une définition uniforme des droits fondamentaux qui vaudrait dans tous les pays et au plan international. Je dirais simplement, si l'on essaye de dégager une définition un peu synthétique et qui pourrait s'appliquer à tous les ordres scientifiques, qu'il s'agit de prérogatives de l'individu qui visent à protéger une sphère de liberté à l'encontre des autorités publiques, notamment de l'État et qui correspond à un droit précis, protégé par une source constitutionnelle ou internationale et qui implique que l'administration et le législateur sont tenus de respecter ces dispositions. Cette sphère de liberté a vocation à être effective, donc à produire des effets juridiques concrets, ce qui passe par une justiciabilité des droits fondamentaux, c'est-à-dire la possibilité de faire valoir un droit devant un juge.

En quoi le droit à l'alimentation est-il un droit fondamental ?

(...) Tous les droits devraient pouvoir être qualifiés de droits fondamentaux. Et notamment le droit à l'alimentation qui est un droit-créance et qui implique une prestation de la part de l'État (...). La doctrine internationaliste qui s'intéresse aux droits de l'Homme a distingué une triple obligation qui pèse sur les États : obligation de respecter, de protéger et de promouvoir. Elles pèsent sur les États en matière d'alimentation.

La particularité du droit à l'alimentation est qu'il est un droit fondamental mais aussi, sans doute, le premier de tous les droits, le plus important. C'est en effet un droit qui conditionne l'exercice de tous les autres droits, et notamment les droits et libertés dits de première génération. Pour pouvoir s'exprimer, faire usage de sa liberté d'aller et venir, il est nécessaire de pouvoir s'alimenter.

Ce droit à l'alimentation, que l'on peut rattacher au droit à des conditions minimales d'existence est à mon sens la porte d'entrée vers l'exercice de tous les autres droits fondamentaux.

Comment avez-vous connu le programme Lascaux ?

J'ai connu le programme Lascaux tout à fait par hasard en travail

-lant notamment sur le droit à des conditions minimales d'existence et sur le droit à l'alimentation puisqu'avant d'arriver en tant que post-doctorante au sein du programme Lascaux, j'ai été chargée de recherche dans un autre programme de recherche basé à l'Université de Nanterre, qui s'intéressait justement à la question des droits sociaux et s'appelait « Droits des pauvres, pauvres droits ? ». En creusant, de recherche en recherche, je suis arrivée sur le site du programme Lascaux. J'ai alors décidé de soumettre une candidature spontanée à son directeur puisqu'à ce moment là je terminais ma thèse et étais à la recherche d'un contrat et idéalement d'un contrat de post-doctorat, ce qui s'est passé par la suite.

Est-ce que vous pensez que ce type de programme de recherche est important ?

Oui je pense effectivement que ce type de programme de recherche est très important, tout d'abord parce que c'est un véritable programme de recherche collectif. L'impression que j'ai eu en travaillant au sein du programme Lascaux c'est d'avoir travaillé au sein d'une famille, au plan humain mais au plan scientifique aussi, c'est-à-dire sur un thème de recherche commun à toute une équipe favorisant au sein de cette équipe de nombreuses interactions, de nombreux échanges, ce qui correspond à mon sens à la véritable définition de la recherche (...). La deuxième raison est que c'est un programme de recherche très ambitieux, qui a aussi les moyens de son ambition, et qui porte sur un thème véritablement novateur, en soi et chez les juristes tout particulièrement (...). Or je pense que le droit, et le programme Lascaux l'a montré depuis longtemps, recèle de nombreux instruments qui méritent d'être approfondis et mis à profit pour résoudre des problèmes tels que la faim dans le monde ou en tout cas essayer de les limiter le plus possible.

Para seguirnos

Si desea contribuir al enriquecimiento de la biblioteca del sitio del Programa Lascaux, puede compartir sus trabajos de derecho nacional, regional o internacional contactando con [Jean-Philippe Bugnicourt](#).

El sitio Web del Programa Lascaux se actualiza frecuentemente. Si quiere mantenerse informado sobre nuestras noticias, puede suscribirse al [RSS feed](#), al [Facebook](#) o al [Twitter](#) del Programa Lascaux.

Puede visitar nuestro sitio web www.droit-aliments-terre.eu así como nuestro [blog](#) animado de manera colectiva por el equipo Lascaux.